



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN-LE-VIEIL



Le mot du Maire

L'année **2012** qui s'achève aura été pour notre village, une année de transition, marquée par ailleurs par une série ininterrompue de travaux.

En effet, les grands dossiers d'organisation et de protection du territoire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan de protection des Risques de glissement de terrain (PPR), sont désormais opérationnels.

Parmi les travaux on peut citer notamment l'achèvement de la rosace dont l'inauguration a eu lieu en mai en présence des représentants de la Communauté de communes, maître d'ouvrage.

Les travaux sur la Route Départementale RD4 ont considérablement amélioré la sécurité des piétons en prolongeant le trottoir sur toute la traversée du village et en ralentissant la vitesse excessive de certains véhicules. De plus, l'évacuation des eaux pluviales qui n'était pas efficace lors des gros orages a été revue. Ces travaux ont amélioré la qualité de vie des riverains ainsi que l'image de notre village.

1 - Le mot du maire

2 - CARCASSONNE AGGLO

3 - Les chantiers de la commune

4 - Les manifestations estivales

Par ailleurs l'abbaye de Villelongue, grâce aux efforts de ses propriétaires voit régulièrement augmenter son nombre de visiteurs. Cela nous encourage dans nos efforts pour améliorer l'attractivité de Saint Martin et de son abbaye.

L'année 2013 va être le début de grands changements administratifs qui vont modifier profondément le paysage de notre département. Deux grands centres, Narbonne et Carcassonne vont se partager les 2/3 de la population du département. Après la décentralisation des années 80, ce siècle démarre en reconcentrant les pouvoirs autour des métropoles urbaines.

A partir du 1er janvier 2013 la communauté de communes du Cabardès au Canal du Midi cessera d'exister et notre commune sera directement rattachée à CARCASSONNE AGGLO. Ces changements voulus par l'Etat, votés par une majorité de communes (notre choix n'a été que théorique car sans incidence sur le rapport des forces) ne seront pas sans influence sur la vie de notre village.

Dans une collectivité de 105 000 habitants, dirigée par une assemblée de 122 représentants, nous aurons 1 voix. Ne nous voilons pas la face, si nous voulons être entendus il faudra que nous soyons unis derrière des objectifs clairs.

Aussi, dans ce contexte et malgré les difficultés économiques, lorsque je regarde la liste imposante des manifestations qui ont émaillé cette année 2012, je mesure le dévouement et l'attachement profond à notre village et le dynamisme que cela représente. Cela doit nous rendre optimistes.

En cette fin d'année 2012, je souhaite à chacun des bonnes fêtes dans la chaleur des familles afin que nous puissions aborder confiants la nouvelle année.

Le Maire

Carcassonne Agglo

Un pas de plus vers l'intercommunalité

A compter du 1^{er} janvier 2013 la communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi à laquelle appartient Saint Martin, disparaît pour rejoindre CARCASSONNE AGGLO.

Cette nouvelle communauté d'agglomération regroupe **73 communes**, pour une population de plus de **100 000 habitants**.

L'ORGANISATION

Cette communauté sera administrée par un Conseil Communautaire composé des délégués des Communes membres. Cette Assemblée est formée de 122 délégués titulaires et d'autant de suppléants.

Le Bureau de l'Assemblée est composé du président de la communauté assisté de 15 vice-Présidents et de membres de conseils de territoire. Seront mises également en place des commissions thématiques.

Pour assurer un lien rapproché avec les communes, vont être créées **8 Conseils de Territoire**, composés d'un Vice Président, de trois membres du bureau et de deux délégués par commune. Saint Martin le Vieil sera rattaché au territoire du Cabardès qui regroupe les communes de l'ancienne communauté de communes (Alzonne, ...) ainsi que Caux et Sauzens et Pezens, ce qui correspond au canton d'Alzonne.

LES COMPÉTENCES

Lorsqu'elles sont reconnues d'intérêt communautaire, les compétences en matière d'aménagement de développement économique, touristique, d'aménagement de l'espace, d'organisation des transports, d'insertion sociale et professionnelle des jeunes seront obligatoires. D'autres compétences optionnelles pourront être prises dans le domaine de l'action sociale, du maintien à domicile des personnes âgées ou de la politique à destination de la petite enfance. De même les actions en faveur du développement agricole, de la conception et la mise en oeuvre de promotion touristique du territoire font partie des compétences facultatives de cette nouvelle AGGLO.

LES INCIDENCES POUR SAINT MARTIN

Désormais, l'eau et l'assainissement seront gérés par CARCASSONNE AGGLO. Il y aura une période de transition jusqu'en 2017, date à laquelle le prix de l'eau et l'assainissement sera identique pour l'ensemble de l'AGGLO. Certains équipements jugés d'intérêt communautaire, comme notre plan d'eau seront de la compétence de l'AGGLO pour l'aménagement et l'entretien, de même que les sentiers de randonnée inscrits au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.

Concernant la représentation de notre commune au sein de l'AGGLO, de manière statutaire, nous aurons un délégué (et un suppléant) à l'Assemblée Communautaire, la règle étant 1 délégué pour les communes de moins de 1200 habitants et deux délégués représenteront notre commune au Conseil de Territoire.

Il faut également signaler, dans le cadre de cette réforme territoriale, la fusion des deux syndicats de collecte des ordures ménagères : le SMICTOM et le SYDOM vont fusionner en vue d'une nouvelle structure, le COVALDEM 11.

Les chantiers de la Commune

L'année 2012 a été marquée par d'importants travaux qui modifient et améliorent la qualité de vie de notre village.

LE CHANTIER DE LA ROSACE,

dont le maître d'ouvrage est notre communauté de communes, s'est achevé avec la mise en place de l'éclairage et la plantation de la végétation qui habillera cet ensemble. Par ailleurs, à l'initiative de la mairie, la statue de Saint Roch, restaurée et munie d'une protection a été installée par Daniel Pinet redonnant à l'oratoire sa vocation spirituelle. L'inauguration de la rosace a eu lieu le 12 mai en présence du Président, Jean



Inauguration de la Rosace

Marie Salles, du Conseiller Général Régis Banquet ainsi que des maires de notre communauté de communes. La partie en contrebas de la rosace, celle de l'ancien lavoir, devrait être aménagée au cours des prochains mois. Il s'agit de nettoyer la partie rocheuse, de reprendre le mur effondré et d'aménager la montée au bas de l'oratoire qui conduit à la rosace. L'ensemble devra être opérationnel pour la saison 2013.



LE CHANTIER DE LA TRAVERSÉE DE VILLAGE

Il a été le gros chantier de l'année. Il s'agissait de sécuriser pour les habitants du bas du village, cette traversée du village empruntée chaque jour par plusieurs centaines de véhicules roulant le plus souvent à des vitesses excessives.

Par ailleurs lors des gros orages, il arrivait fréquemment que les habitations et les garages soient inondés du fait de la surélévation de la route et du sous dimensionnement de l'évacuation des eaux pluviales. Ce problème du pluvial n'était pas simple à résoudre, mais l'entreprise OC TP, accompagnée par le cabinet Opale, ont su prendre les initiatives qui ont permis de pallier ces difficultés.

A l'occasion des travaux, Daniel Pinet, a changé les conduites en plomb et les compteurs d'eau et a enfoui les gaines pour l'électricité et le téléphone.

Pour faciliter le cheminement piétonnier à côté des trottoirs qui protègent toute la traversée du village ont été placés un plateau ralentisseur et un rétrécissement de la bande roulante ainsi que plusieurs passages piétons. La traversée de la route au niveau du « concasseur » qui relie deux escaliers est maintenant sécurisée.

Pour compléter ces travaux, le syndicat départemental de l'énergie (SYADEN), a inscrit dans ses priorités, le remplacement du vieux transformateur à la sortie nord du village. La salle des fêtes et quelques habitations devraient alors s'y raccorder et soulager le transformateur du haut du village qui a montré quelques signes de saturation lors des hivers précédents.



RD4 avant



RD4 après

CONSOLIDATION DES MURS DU REMPART.

Le mur le long de la rue du rempart s'est dégradé en surface ces dernières années, il était devenu perméable et le gel menaçait de l'attaquer en profondeur. Daniel Pinet a repris toutes les parties menacées au mortier chaux-ciment, ce qui devrait permettre au rempart de traverser encore de nombreux hivers !

EAU POTABLE À VILLELONGUE

Le réseau d'eau potable de Villelongue nous a posé quelques problèmes dans le passé. Le réseau alimenté à partir du réservoir sera distribué en passant sur l'espace public et les conduites seront changées. L'annonce publique et la passation du marché sont en cours et l'entreprise qui doit effectuer les travaux a été désignée.



Coup de vent aux approches de Villelongue

LA STATION D'ÉPURATION

Notre station qui date de 1979 demande un entretien continu. La fixation des tubes de type « cloisonyl » qui assurent une bonne oxygénation a été reprise par l'entreprise Sud Métal.

D'autres travaux doivent avoir lieu en 2013 pour mettre la station aux normes exigées.

SÉCURISATION DES TOURS

Le second volet de la mise en valeur de notre patrimoine concerne les tours. L'étude préparatoire a été confiée à l'architecte du patrimoine Frédéric Martorello qui devra proposer un plan d'action en fonction de leur destination.

Visites à Sant Marti Vell

Début juillet, le Maire s'est rendu en Catalogne, dans la province de Gérone, dans un petit village très particulier, puisqu'il porte le même nom, Sant Marti Vell, et compte pratiquement le même nombre d'habitants que Saint Martin le Vieil.

L'accueil a été particulièrement chaleureux car la date retenue coïncidait avec la fête du village : jeux d'enfants, bal et diverses animations. Ce fut l'occasion de nouer des contacts et découvrir un très beau lieu, le village ainsi que les villages aux alentours, ont été entièrement réhabilités. Ce peut être l'occasion d'un voyage collectif ? Affaire à suivre !!



Sra Angels Vila i Sastré, alcaldessa de Sant Marti Vell et Max Koenig, maire de Saint Martin le Vieil

L'acte II des sites pôle pays cathare

Il y a 20 ans le Conseil Général audois lançait un programme touristique ambitieux en valorisant les patrimoines d'une vingtaine de sites témoins de l'histoire cathare. Le bilan est impressionnant avec 1 million de visiteurs/an (la moitié provient de la cité) et plus de 100 emplois directs créés (autant de saisonniers).



Quant à l'abbaye de Villelongue, elle compte 5600 visiteurs/an.

L'acte II des sites pôles pays cathare est aujourd'hui en train d'être élaboré et devrait participer à la relance du tourisme audois qui est devenu la première ressource de notre département.



Pose du panneau de randonnées à la Pierre de Carsac

Un défibrillateur à Saint Martin

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur. Il est aujourd'hui installé et ceux qui ont accepté d'être volontaires recevront une petite formation pour en apprendre le maniement.

Les cérémonies

La municipalité a tenu à maintenir les traditionnelles cérémonies; celles des vœux au mois de janvier, celles du 14 juillet ainsi que celle plus solennelle du **11 novembre**. Le conseil n'a pas oublié de convier nos anciens au repas fraternel que Jacques Sari avait préparé en leur honneur.



Enfin l'inauguration de la Rosace a été l'occasion pour les Saint Martinols de se retrouver aux côtés des élus de

notre communauté de communes et de son Président.

Les Manifestations Estivales

Notre village a connu une année 2012 particulièrement riche en événements variés

Spectacles et Événements culturels

Organisé par le Bel Age

- les 28 avril : Danses sévillanes
- 2 juillet : repas à Saint Felix
- 26 septembre : goûter musical
- 5 décembre : repas



repas à Saint Felix

Organisé par les amis de Villelongue

- les 22 juillet : Concert Brahms
- 29 juillet : fugue en Aude Romane
- 5 août : diner concert
- 19 août : musique romantique
- 9 septembre : les troubadours chantent l'art roman
- 23 septembre : concours d'épouvantails

Organisé par les Cruzels

- séances de lecture mensuelles
- les 11 avril : balade en famille
- 27 avril : soirée tchatche
- 29 et 30 septembre : colloque sur l'habitat troglodytique organisé avec l'Amicale Laïque
- 28 octobre : la fête des châtaignes
- 16 décembre : concert de Noël

Organisé par le Comité des fêtes

- les 28 mai : pique nique aux magnolias
- 14 juillet : apéritif sur la place de la mairie
- 6 août : concert de musique sud américaine (Taquilé)
- 8 septembre : fête des enfants
- 11 novembre : fête du village

Organisé par les Cabarets sur l'herbe

- les 27 juillet lecture musicale au presbytère
- et 11 août lecture et concert au pieds des tours



Les Cabarets sur l'Herbe

Organisé par l'association AVEC

- 21 septembre concert de musique africaine (Paamath)

Organisé par les associations du village

- 24 novembre après midi : TELETHON

D'autres manifestations ont été improvisées : celles des repas de quartier les 21 juillet pour les habitants du haut du village et 31 août pour ceux du bas.



Etat Civil

Naissances

- Jules GENY SABATTE né le 19 octobre 2011
- Juliette CHAMOLEY LAGARDE née le 10 août 2012
- Thibault TILLOU né le 5 septembre 2012
- et ...Juliette KOENIG
- filles de Thomas et Sabine née le 19 octobre 2012

Baptêmes

- Tom et Wendy LOPEZ ont été baptisés civilement à la Mairie le 5 mai 2012

Mariages

- Amélie HERNANDO et Didier MULLER le 21 juillet 2012

Décès

- Anne Marie BOULET décédée le 23 juin 2012
- Madame LAMBRECHT décédée le 20 novembre 2012
- Louis VERNHES, père de Roselyne, le 1^o octobre 2012

Nouveaux Arrivants :

A tous, nous souhaitons la bienvenue

- Patrick et Rosemary MOUTTE au Bousquet
- Laurent MAURY à Gibalta
- Stephane IMBERT et Pamela ARMENGAUD, 14 Grand Rue
- Romain COUMELONGUE et Clémentine CLAUX, Kinou 3
- Christelle REMONDIERE 29 Rue du Château Fort
- Marine VIE Route du Lampy

Economisons
le papier

Envoyez un mail à:
st-martin-le-vieil@wanadoo.fr
Vous recevrez la version numérique du bulletin.